



Comprendre l'EI en Illinois

Ressources:



DHS - Intervention
précoce



tout sur
l'intervention
précoce



Localisateur de
bureaux d'EI



Éligibilité aux
prestations
médicales d'EI

À quoi ressemble l'intervention précoce (EI) dans l'Illinois pour les enfants sourds/malentendants ?

- Le programme d'intervention précoce (EI) aide les nourrissons et les enfants en bas âge de la naissance à 3 ans présentant des handicaps ou des retards à apprendre et à grandir.
- N'importe qui peut orienter une famille vers le programme d'EI. Par exemple, un professionnel de la santé peut orienter une famille vers un établissement d'EI, ou une famille peut contacter directement le bureau local de Child and Family Connections (CFC) pour solliciter une évaluation.
- Il existe 25 bureaux de la CFC dans l'État de l'Illinois et chacun d'entre eux possède un numéro en fonction de son emplacement. Vous trouverez les adresses à l'adresse suivante : www.dhs.state.il.us.
- Une fois que vous avez appelé votre CFC local ou qu'il a reçu votre demande, un coordinateur de services vous sera affecté et vous rencontrera pour une réunion d'accueil afin de parler de vos préoccupations pour votre enfant et de remplir les documents nécessaires.
- Après la réunion d'accueil avec le coordinateur de services, vous choisirez au moins deux prestataires pour l'équipe, qui effectueront une évaluation du développement de votre enfant avec votre consentement.
- Tous les enfants sourds/malentendants peuvent bénéficier des services d'intervention précoce si leur perte auditive répond aux critères d'éligibilité médicale à l'EI, de la naissance à l'âge de 3 ans, quel que soit le degré ou le type de perte. Toutefois, si les enfants sont éligibles d'office, ils doivent quand même participer à une évaluation pour aider l'équipe à mieux comprendre les besoins individuels de votre enfant.
- Après avoir déterminé l'éligibilité, l'équipe d'EI (qui comprend les parents) déterminera quels services sont nécessaires pour chaque enfant et à quelle fréquence, ainsi que le professionnel qui accompagnera la famille dans la mise en œuvre des stratégies élaborées par l'équipe dans le cadre d'un plan de service familial individualisé (IFSP).
- Certaines familles peuvent être amenées à utiliser leur propre assurance maladie pour ces services, en fonction du type de couverture d'assurance de la famille. Actuellement, la participation des familles par le versement de frais est suspendue jusqu'à la fin de l'année 2022. Le coût des services dépend de la taille de la famille et de ses revenus.
- De nombreux enfants sourds/malentendants peuvent bénéficier d'une thérapie de développement/services de soins auditifs, et/ou d'une orthophonie ou de services de rééducation auditive.
- Le programme d'EI peut également fournir une aide pour les appareils de technologie d'assistance auditive. L'équipement de technologie d'assistance peut comprendre une ou plusieurs prothèses auditives, un ou plusieurs processeurs de son à conduction osseuse avec bandeau souple, des frais de délivrance, des embouts auriculaires, un kit de soins pédiatriques et des piles. Le programme d'EI permet également d'effectuer des tests auditifs supplémentaires, tels que des contrôles d'appareils auditifs et des évaluations.